



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 13002

Numéro SIREN : 341 699 106

Nom ou dénomination : ATARI

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2013 sous le numéro de dépôt 112578



1311268701

DATE DEPOT : 2013-12-13
NUMERO DE DEPOT : 2013R112578
N° GESTION : 1997B13002
N° SIREN : 341699106
DENOMINATION : ATARI
ADRESSE : 78 rue Taitbout 75009 PARIS
DATE D'ACTE : 2013/04/04
TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE : CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

* Copie certifiée
Conforme à l'Original

Le Président du Conseil d'Administration
M. Frédéric Chesnais.

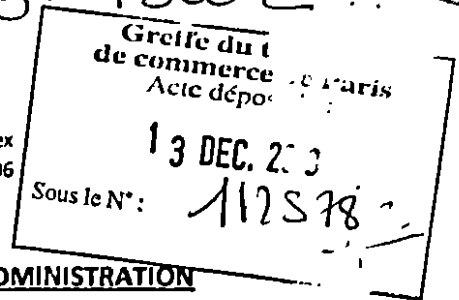
PROCE-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 AVRIL 2013



ATARI

A French Corporation (société anonyme)
With capital of 14.765.685, 50 Euros
Principal office: 78 rue Taitbout, 75009 Paris Cedex
Paris Trade and Company Registry No. 341 699 106
("ATARI SA" or the "Company")



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PM DU 4 AVRIL 2013 CA

Le 4 avril 2013 à 18h30 (heure de Paris), le Conseil d'administration (le Conseil) s'est réuni par téléphone, comme le permettent la loi et les statuts de la société, sur convocation de son Président.

Les administrateurs présents sont les suivants:

- Mr. Frédéric Chesnais (Président du Conseil d'Administration et Directeur Général)
- Mr. Frank Dangeard
- Mr. Tom Virden
- Mr. Erick Euvrard
- Mme. Alyssa Padia Walles (nommée Administrateur par Cooptation Durant cette présente réunion)

Excusée: Mme. Alexandra Fichelson

Autres participants à la réunion :

Participent également à la réunion par téléphone Mr. Denis Bunma (Directeur juridique d'ATARI EUROPE). Mr. Bunma exerce les fonctions de secrétaire de la réunion.

La réunion est présidée par Mr. Frédéric Chesnais. Le Président constate que le quorum prévu par la loi est réuni, et que le Conseil peut donc valablement délibérer.

Mr. Chesnais rappelle que le Conseil a été appelé pour examiner l'ordre du jour suivant :

- 1) La démission de Mme Fichelson / la cooptation de Mme Walles / Communiqué de Presse
- 2) La procédure de sauvegarde « Chapter 11 » relative aux entités américaines (créanciers, première manifestation d'intérêt)
- 3) La reprise des échanges commerciaux / Communication
- 4) Extension de la ligne de crédit (Aiden) et documentations afférentes.
- 5) Point à date sur Mr. Minguy
- 6) Divers

PROCE-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 AVRIL 2013

1) Board Member's Resignation / Cooptation / Press Release

****DEBUT DE L'EXTRAIT****

Mr. Chesnais commence la réunion par informer le Conseil que la société a reçu la lettre de démission d'un de ses membres, Mme Alexandra FICHELSON, le 2 Avril 2013. La démission a fait l'objet d'une discussion durant la réunion du Conseil d'administration en date du 28 Mars 2013.

Mr. Chesnais a recommandé au Conseil que soit acceptée la démission de Mme Fichelson.

Le Conseil a unanimement approuvé la démission de Mme. Fichelson immédiatement effective.

En conséquence, Mr. Chesnais a proposé au Conseil d'Administration la cooptation d'un nouvel Administrateur en remplacement de Madame Alexandra Fichelson:

- Mme. Alyssa Padia Walles.

Le président du Conseil présente Mme Alyssa Padia Walles aux membres du Conseil d'Administration, en ayant préalablement fait suivre son CV. Après discussion au sein du Conseil, les membres du conseil ont unanimement décidé la cooptation de Mme. Alyssa Padia Walles pour occuper le poste d'Administrateur, resté vacant suite au départ de Mme. Alexandra Fichelson.

Le Président précise que cette cooptation sera soumise à ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société.

Néanmoins, cette cooptation prend effet immédiatement, et Mme. Alyssa Padia Walles participera aux prochaines réunions du Conseil en tant qu'Administrateur de la société.

Un communiqué de presse sera communiqué au public suivant les prochains jours de cette réunion afin d'annoncer cette cooptation.

**** FIN DE L'EXTRAIT****

6) Pouvoirs pour formalités

Le Conseil décide à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses décisions de ce jour afin d'accomplir tout acte et toute formalité permettant ou facilitant la mise en œuvre de ses décisions.

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30, heure de Paris.

De tout ce qui précède est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, est signé par le Président et un administrateur.

ATARI
Société anonyme
78 rue Taitbout
75009 Paris - France
341 699 106 RCS Paris

ATARI
Société anonyme
78 rue Taitbout
75009 Paris - France
341 699 106 RCS Paris